

Carante le 27 Novembre 1902

Monsieur le Secrétaire

J'ai l'honneur de vous adresser le
renseignement que vous demandez
au sujet du Breton.

1° Nombre des enfants suivant le catéchisme
de la 1^{re} communion 36

2° Enfants pouvant comprendre le catéchisme
français 1

3° Nombre de ceux qui ne pourraient renoncer
au catéchisme Breton 35

4° Enfants incapables de suivre le
catéchisme français 33

5° Il n'y a qu'un catéchisme qui est le Breton.
Les enfants qui le suivent sont au nombre de 150

6° Les instructions se font en Breton
M^r l'abbé ~~Danger~~ est précepteur dans
la famille De Beaumont à Carante.
Je vous adresse son Catechet pour le
faire voir

Veuillez agréer l'expression de mon
humble respect

C. Lannen

Prêtre de P.

DIOCÈSE
de
QUIMPER ET DE LÉON
PAROISSE
de
GUICLAN

Guiclan, le 23 octobre

1902



Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous répondre brièvement au sujet des questions qui nous sont posées dans la semaine religieuse relativement à l'emploi du breton dans nos catéchismes, et dans nos instructions.

I. - nous avons 69 enfants de l'année 1893. - et 78 de l'année 1892.

II. - Il n'y en a pas un seul.

III. - Tout au plus un ou deux

IV. - Presque-tous en sont incapables.

V. - Le catéchisme se fait uniquement en breton.

VI. - Il en est de même pour les instructions.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien agréer l'hommage de mes sentiments de profond respect de votre obéissant fils

J. Jaouen, R.

A Henric, le 13 9^{me} 1902.

Monsieur le Secrétaire général,

Je m'empresse de répondre à
votre honnête du 11 courant
en vous priant de vouloir bien
m'excuser auprès de M^{rs} Fondeur
Monsieur l'Evêque, d'avoir
tardé si longtemps à répondre
à son questionnaire au sujet
du breton.

A Henric, à part le
personnel enseignant, il
n'y a personne à même de
comprendre une instruction
en français. Quant au
catéchisme, un garçon seulement

S'apprend en français pourqu'il
Doit entrer au collège prochaine
prochaine, mais il ne le
comprend pas. Une fille
nouvellement arrivée ici d'un
autre diocèse, apprend aussi
le catéchisme français.

En résumé, quatre personnes
pourraient apprendre une
instruction française, mais
les autres qui n'ont tout au
plus qu'une instruction
primaire très-superficielle,
n'y apprendraient rien.

J'ai lu en français,
très-distinctement et très-clairement
du haut la chaîne, une partie

de la dernière lettre-circulaire de
Monsieur le Ministre, et ensuite, lorsque
je suis allé aux informations,
personne, à part quatre, ne
m'avait compris. Tout le
monde, sous exception, étoit
insensible de cette imposition
de l'instruction française, et
beaucoup menaçaient de
désobéir cette instruction si on
se imposoit. Hattemus hoc.

Laissez-moi, maintenant,
Monsieur le Secrétaire général,
vous dire aussi un mot de
la nouvelle église. Elle est à
peu près terminée. Mais préférer
attendre la belle saison pour la

faire l'usage, j'ai peur à la
faire bénir le dimanche 23 comme
jour de notre fête patronale. En
conséquence, ayez la bonté de
demander à Monsieur l'autorisation
pour M^r le Curé de Léaulé de bénir
cette église avec son autel. Veuillez
en outre dire à Monsieur que
je suis en ne peut plus satisfoir
de cet autel qui est un vrai
bijou de plus sorti de la maison
de M^{rs} Jacques et c^{ie}. Mais le
prix dépasse mes prévisions.
Il me coûtera 3,327,40, + la
débourse que l'on vient de faire
aujourd'hui, + la pose.

Daignez,

Monsieur le Secrétaire général,
agréer l'expression de mes sentiments
respectueux in X^{te}. J. Lejeune
Preston

Monsieur,

Je n'avais pas suffisamment remarqué
que Votre Grandeur demandait une réponse
— dans le plus bref délai possible — au communiqué
relatif à la langue bretonne, et je la prie
de vouloir bien, avec sa paternelle bienveillance,
excuser le retard que j'ai mis à apporter mes
contingents de renseignements. J'espère que
je n'ay aurais pas compromis les intérêts
dont Sa Grandeur a pris la défense, avec
une énergie dont ses prêtres sont fiers.

Il y a à Locquénolé, suivant les catéchismes :

84 garçons et 80 filles.

Sur ce total, suivant les catéchismes français ;

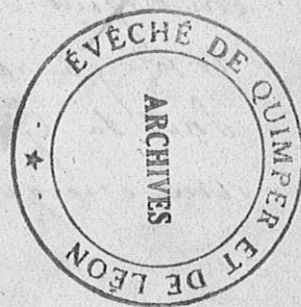
12 garçons et 14 filles. — Le reste est breton.

De ces 14 filles, il faut défalquer 8 qu'on ne peut pas considérer comme appartenant réellement à la paroisse. Elles sont nées et élevées ailleurs, et ne sont peut-être à Locquénolé qu'à titre passager.

Suivant les catéchismes de première communion :

	1 ^{re} année (9 ans)	2 ^e année (10 ans)
Garçons	8	18
{ cat. breton	5	11
{ cat. franc.	3	4

	1 ^{re} année	2 ^e année
Filles	9	13
{ cat. breton	6	10
{ cat. franc.	3	3



Locquénolé

Ces enfants apprennent le français à l'école, mais le breton étant la langue dominante et de beaucoup dans la paroisse, chez eux et dans leurs foyers, la plupart du temps, ils ne parlent que breton.

Comme ils ne pensent donc qu'en breton, ils n'ont par grande facilité à s'assimiler l'enseignement religieux qu'on leur donne parfois en français, au catéchisme, quand on y recourt, on voit bien que cela trouble et dérègle la pente ordinaire de leurs idées, et dans leur petit for intérieur, je me, toujours comme une sorte de protestation inconsciente contre l'emploi qu'il en arrive d'en faire, pour ceux qui suivent le français.

En faisant le relevé de tous ces enfants, je trouve que pour la moitié au moins, ce ne serait pas sans mettre sérieusement en péril leur instruction religieuse, qu'on essaierait de les plier au catéchisme exclusivement français. D'ailleurs, il est absolument sûr qu'ils ne s'y prêteront pas: leurs parents y feraient une opposition formelle, quand même il n'y aurait pas d'autre motif, - d'autant plus que nous n'intervenons d'aucune façon dans le choix de l'édition du catéchisme. Nous n'avons qu'à nous conformer à ce qui est décidé par les familles, tout à fait en dehors de nous: nous n'imposons pas le catéchisme breton, nous ne faisons aucun réserves sur le catéchisme français. La preuve en est, au reste, dans les chiffres que je cite.

Quant aux instructions paroissiales, elles se font exclusivement en breton.

En terminant, Monseigneur, je me permets
de vous faire part d'une réflexion inspirée à une
personne de ma paroisse par la nouvelle de
la condamnation portée contre notre langue : «
Mais, dit-elle, on n'a jamais entendu pareille chose,
pendant la première Révolution, même ce n'était
pas comme ça, et on n'a jamais défendu aux
prêtres intrus de parler breton. »

Je suis Monseigneur,
avec un profond respect,
De Votre Grandeur
le fils très-obéissant

V. Ely
Recteur de Locquénol

Locquénol, 29 octobre 1902

Laubi le 21 Octobre 1902



Monseigneur,

En réponse aux demandes que vous nous avez adressées par l'organe de la Semaine Religieuse, j'ai l'honneur d'envoyer à votre Grandeur les renseignements suivants:

- 1^o Nous avons cette année à Laubi 40 enfants suivant le Catéchisme de première Communion.
- 2^o Sur ce nombre il ya un enfant, le fils d'un de nos gardannes, qui apprend le Catéchisme français. Par un des autres ne pourrait sans détournement sérieux abandonner le Catéchisme breton.
- 3^o On peut dire que tous seraient très non incapables d'apprendre, du moins incapables de comprendre le Catéchisme français.
- 4^o Par suite Nous n'avons pas de Catéchisme français.
- 5^o Toutes les instructions se font en langue bretonne et doivent être maintenues en langue bretonne sous peine d'être absolument inutiles.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage des sentiments profondément respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être de votre Grandeur le très humble et dévoué serviteur.

Guemney
ch. b. cur.